

## **Eléments de réponse du Maitre d'ouvrage à la contribution de A. Dumont, représentant de l'association « Eau secours 34 »**

Monsieur Dumont,

Nous avons pris connaissance de votre contribution, publiée sur le site du débat public le 8 novembre, concernant la thématique agricole du débat. Votre contribution pose un certain nombre de questions dont certaines ont déjà leur réponse dans les différents documents mis en ligne. Nous en reprenons ci-dessous les principaux éléments.

### **Enjeux / risques de l'irrigation de la vigne :**

Comme vous l'illustrez fort bien, l'irrigation de la vigne a en effet connu une histoire complexe sur laquelle nous ne reviendrons pas. Comme cela a été très bien démontré lors de la réunion thématique agricole du 3 novembre, l'enjeu actuel de l'irrigation de la vigne ne tient pas uniquement au changement climatique ou à l'évolution des cépages plantés, mais surtout au positionnement économique des producteurs régionaux : liés à un marché mondialisé et à la concurrence des producteurs du « nouveau monde », les viticulteurs locaux doivent s'adapter aux marchés internationaux et rester concurrentiels. Nous vous recommandons de vous référer aux différents documents des intervenants.

Nous vous signalons aussi un document mis en ligne sur le site du débat qui résume la problématique technique de l'irrigation de la vigne : **Etudes d'opportunité / Rapport B6. Notes techniques complémentaires** chapitre N°4 - irrigation de la Vigne.

### **Bilan des réalisations de BRL depuis 50 ans**

L'impact économique des ouvrages réalisés a été quantifié en 1998 par une thèse universitaire (Isabelle Carrière), dont la synthèse est disponible sur le site du débat public : au niveau agricole, ils ont permis la création d'une valeur ajoutée supplémentaire de 44 M€/an (valeurs HT 1998) et la création de 2000 emplois. Plus globalement, leur impact sur l'économie régionale a été évalué à une augmentation de valeur ajoutée de plus de 100 M€/an.

### **Les réponses à donner à la crise agricole actuelle ?**

Il ne faut pas chercher dans le projet Aqua Domitia la totalité des réponses à la crise agricole actuelle. L'outil irrigation n'est qu'un élément du dispositif nécessaire pour permettre à une partie des agriculteurs régionaux de viabiliser leur activité. De plus, Aqua Domitia ne concerne qu'une portion du territoire régional. Les autres éléments de réponse sont à rechercher auprès des organisations professionnelles et des pouvoirs publics.

Même si vous ne semblez pas l'avoir retrouvé dans le DMO (dossier du maître d'ouvrage), le projet Aqua Domitia prévoit bien l'irrigation d'autres cultures que la vigne. Les études d'opportunité (disponibles sur le site du débat) ont mis en évidence un besoin en irrigation qui couvre la totalité des cultures irriguées, et intègre le développement de l'agriculture de proximité (fruits, légumes), même si le contexte actuel fait que les superficies les plus importantes sont celles du vignoble. Pour autant, même si les surfaces de cultures de diversification sont plus faibles, il ne faut pas oublier que celles-ci génèrent une forte valeur ajoutée : ainsi 100 ha de maraichage vont permettre le maintien ou le développement de beaucoup plus d'emplois que 100 ha de vignes.

En ce qui concerne les besoins en eau, ils ont été calculés par culture sur la base suivante, qui provient de l'expérience des mêmes cultures en région:

- ▶ Vigne : 800 m<sup>3</sup>/ha
- ▶ Grandes cultures : 2000 m<sup>3</sup>/ha
- ▶ Arboriculture : 2500 m<sup>3</sup>/ha
- ▶ Maraichage : 3000 m<sup>3</sup>/ha

En ce qui concerne le nombre d'exploitations concernées par le projet, vous ne pouvez pas l'approcher en divisant la surface irriguée par la surface moyenne des exploitations départementales. En effet, l'irrigation entre souvent dans une logique de diversification des moyens de production et ne concerne généralement qu'une petite partie des exploitations. Il n'est pas rare qu'un agriculteur n'arrose que 2 à 5 ha pour sécuriser ainsi une partie de son exploitation. A titre d'exemple, on peut présenter le cas de la première tranche du projet pilote sur le territoire d'Ensérune (à l'Ouest de Béziers), qui a permis d'équiper 500 nouveaux hectares de terres, principalement viticoles. Cette extension du réseau régional a concerné 200 exploitants, donc avec une moyenne de 2,5 ha irrigués par exploitation.

### **Le coût du projet**

De la même façon, comparer le coût d'un tel projet aux seuls enjeux agricoles est une déformation de la réalité. Aqua Domitia est un projet multi-usages, qui permet d'apporter une nouvelle ressource pour répondre aux besoins et soulager les milieux naturels.

L'agriculture est donc un des enjeux, loin d'être négligeable sur le plan économique. D'un point de vue débit de pointe, les 7 000 à 14 000 ha représentent environ 1 à 2 m<sup>3</sup>/s en pointe, qui seront desservis à partir de l'ensemble des ressources mobilisées et sécurisées.

Le financement du projet est bien entendu prévu en grande partie par des subventions publiques, sans qu'ait été défini si cette subvention était apportée au titre de l'agriculture ou d'autres usages. Les collectivités ont en la matière une approche globale. Les bénéficiaires devront participer à l'investissement à hauteur de 1000 €/ha environ en agricole et 1000 €/branchement en zone urbaine.

### **Les réservoirs de stockage**

Les réservoirs mentionnés dans le projet sont des réservoirs de régulation, nécessaires au fonctionnement hydraulique de l'ensemble (pompe + adduction + réservoir). Leur volume sera de l'ordre de quelques centaines à quelques milliers de m<sup>3</sup>. Ils sont mentionnés dans le DMO au titre des impacts du projet (ouvrage au sol), mais il ne s'agit en aucune manière de réserves de stockage qui représenteraient des volumes bien supérieurs. Le stockage d'eau du Rhône en hiver pour la restituer en été ne présente pas d'intérêt du point de vue de cette ressource qui n'a pas de problème de capacité. Cela pourrait avoir un intérêt à long terme s'il s'avérait que le dimensionnement du projet était, comme le

craignent certains, insuffisant avec le changement climatique. Cela permettrait alors d'écarter le débit de pointe. Mais cet aspect des choses n'a pas été envisagé à ce stade du projet.

L'alternative au projet par stockage a été examinée et écartée au vu des conséquences de création de grands barrages actuellement. Les retenues collinaires, de plus faible envergure ont été considérées pour répondre à des besoins locaux, mais ne représentent pas une solution à l'échelle du projet global. De plus, elles ne répondent pas au besoin de sécurisation par une ressource différente (pour l'eau potable)

En matière de financement, les aides auxquelles vous faites allusion pour les retenues collinaires concernent pour l'instant des retenues **de substitution** aux prélèvements actuels. Pour des retenues qui permettraient de répondre à des besoins nouveaux (sans substitution des prélèvements existants), les dispositifs financiers ne sont pas en place. Les retenues collinaires ne permettent donc pas à ce jour (malheureusement) de faire face à de nouveaux besoins.

### **Politique agricole**

Les éléments que vous citez sur l'agriculture et son évolution concernent plus les politiques publiques en la matière que le projet lui-même. De par son ampleur, le projet ne prétend pas tout changer, mais simplement lever un facteur limitant pour aider l'agriculture régionale à se maintenir et à s'adapter, afin de rester une composante importante de l'économie locale. Il convient de rappeler tout de même que la stratégie régionale sur l'agriculture vise, entre autres, à soutenir la compétitivité et le développement de l'agriculture régionale.

Ces éléments ont été largement débattus au travers des questions / réponses sur le site du débat. Nous vous invitons à aller les consulter.

### **Vos conclusions**

Nous espérons avoir apporté quelques précisions qui vous aideront à comprendre que ce projet est global, complexe et répond à de nombreux enjeux et besoins. Au sein de ces enjeux, la problématique agricole est une composante importante et en aucun cas un « alibi ».

Mais c'est bien la totalité des personnes qui vivent sur son territoire qui pourra bénéficier du projet, soit directement, soit indirectement par le soulagement des ressources locales et le maintien des milieux naturels. Toutefois, Aqua Domitia reste un projet d'adduction d'eau, qui n'apporte pas à lui seul les réponses à toutes les problématiques économiques et environnementales du Languedoc que vous avez listé. Le projet a d'ailleurs bien été présenté au Comité de bassin RMC qui a émis une délibération à son sujet.

Nous pouvons vous proposer de vous rencontrer pour en débattre de façon plus approfondie, si vous le souhaitez.